



PROGRAMME DE FORMATION

NAILBOUTIN

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre le protocole et réaliser cette technique artistique.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

09 H - 12 H

ACCUEIL DES STAGIAIRES - PRÉSENTATION DE LA FORMATION - PHASE ADMINISTRATIVE

PRÉSENTATION DES PRODUITS ET DU MATÉRIEL NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION.

DÉMONSTRATION PAR LA FORMATRICE DU PROTOCOLE DE RÉALISATION.

12 H - 12 H 30 PAUSE DÉJEUNER

12 H 30 - 16 H 30

MISE EN APPLICATION SUR SOI-MÊME, RÉALISATION DE 3 ONGLES EN RESPECTANT LE PROTOCOLE VU LE MATIN.

PRISE DE PHOTOS - ÉVALUATION PRATIQUE - PHASE ADMINISTRATIVE

REMISE DES CERTIFICATS

PROGRAMME
DÉTAILLÉ

COÛT PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION DE FORMATION : 350 € HT

LIEU DE FORMATION: ACADEMIE JSO STUDIO 1E RUE ERNEST CHAPUT - 21000 DIJON

L'ACTION DE FORMATION A POUR OBJECTIFS

Comprendre le protocole et réaliser cette technique artistique.

PRÉREQUIS ET PUBLIC VISÉ - NIVEAU DES CONNAISSANCES PRÉALABLEMENT NÉCESSAIRES

La formation NAILBOUTIN accessible à toute personne ayant déjà effectué une formation de bases avec apprentissage sur chablon. (attestation de formation à fournir)

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Durée : 1 jour, 7 heures par jour soit 7 heures de formation au total

Formation en présentiel

Prochaines dates disponibles par mail : contact@jso-studio.fr

Effectif par session : 4 élèves minimum et 12 élèves maximum

LES DIPLÔMES, TITRES ET RÉFÉRENCES DE LA PERSONNE CHARGÉE DE LA FORMATION

Sirvin Julie : Détentrice d'un CAP Esthétique Cosmétique, certifiée technicienne styliste Ongulaire et formatrice indigo Nails France. Formatrice Posh Lashes France rehaussement de cils et extensions de cils.

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel uniquement
- Démarche pédagogique:
 - Support écrit remis à chaque stagiaire pour prise de note
 - Animations et démonstrations projetées sur écran LED
 - Démonstrations en direct des techniques enseignées
 - Poste de travail complet avec produits et matériel à disposition (sauf pinceaux)
 - Évaluation des connaissances acquises par contrôle de la technique
 - Suivi post formation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation par le formateur à partir:

- d'un questionnaire de positionnement en début de formation et d'un entretien individualisé (analyse des besoins et attentes),
- d'un entretien permettant l'expression à mi-parcours sur la progression des apprentissages théoriques
- d'un questionnaire en fin de formation ainsi que d'un bilan sur la pratique

Attestation de formation : l'apprenant obtient une attestation de formation.

MOYENS TECHNIQUES – OUTILS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation avec tables et matériel mis à disposition (sauf pinceaux - venir avec ses propres pinceaux)

Support de formation papier

Animation et diffusion des démonstrations sur écran LED

Pratique sur soi-même

DÉLAI D'ACCÈS

L'organisme de formation s'engage à répondre sous 48h à toute demande d'information relative à la demande du client et se tient à votre disposition les lundis, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 16h15.

Nous nous engageons à vous faire accéder à la formation - au plus tard - un mois après la signature du contrat (sauf période de fermeture de l'organisme de formation et pré inscription)

Les inscriptions aux formations doivent intervenir au plus tard 14 jours avant la date de début de la session.

Les inscriptions peuvent se faire par mail ou sur le site internet onglet "formations".

CONTACT

Mail : contact@jso-studio.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont accessibles à tous.

Cependant en cas de doute, nous vous invitons à prendre contact directement avec nous, en amont de la formation, pour que nous puissions en discuter et au besoin, adapter notre pédagogie et nos activités en fonction des situations de handicap qui pourraient se présenter.

SANCTION DE LA FORMATION

En application de l'article L.6353-1 du Code du travail, un certificat de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation sera remise au stagiaire à l'issue de la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE L'ACTION

États d'émargement signés par le stagiaire et le formateur et par demi-journée de formation.